



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

Préfecture

Cabinet

Direction des sécurités

Service interministériel
de défense et de protection civiles
(SIDPC)

Affaire suivie par :
Anita PORTHEAULT

Tél : 04.68.10.27.33

anita.porthault@aude.gouv.fr

Carcassonne, le 23 octobre 2018

Monsieur,

Vous avez déposé auprès de mes services, une déclaration afin d'organiser une manifestation sportive non motorisée dénommée « Grand Raid des Cathares » prévue du 25 au 27 octobre 2018.

Le département de l'Aude a subi ces derniers jours d'importantes intempéries, causant un lourd bilan humain et matériel. Les routes et les chemins communaux n'ont pas été épargnés durant cet épisode.

Votre manifestation prévoit d'emprunter certains d'entre eux dont la sécurité n'est pas garantie.

Par ailleurs, le « Grand Raid des Cathares » doit également mobiliser d'importantes forces de secours du SDIS, qui aujourd'hui assure les interventions auprès de la population sinistrée. Le SDIS n'est ainsi pas en mesure d'assurer le Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) tel que prévu, notamment pour la période de nuit.

Considérant cette situation, je vous confirme ma demande d'annulation de report de votre manifestation sportive.

Le préfet de l'Aude


Alain THIRION

Monsieur Michel JORGE
Maison des sports
8 rue Camille Saint-Saens
11000 CARCASSONNE